

**PROCES-VERBAL CNM N°1/2022
DU 3 FEVRIER 2022
VISIOCONFERENCE**

Présidence Dominique Plée

Présents

Membres permanents

Ghislaine Barbosa, Maryse Breton, Gérard Claire, Jean-Pierre Dahm, Emile Herry,
Jean-Pierre Kolasinski, Jean-Louis Lafleur, Hugues Pannier

Membres associés

Eddy Riva (DTN), Doudou Sow (DG)

Excusés

Ingrid Canpolat-Hourdeau (DG), Pascal Chirat (DTN), Jean-Pierre Lutz, Emilie Thiery
Voisin

- Début de la réunion en visioconférence à 10h00 -

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

En ouverture de séance, Dominique Plée fait le point sur les présents et excusés.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3. INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS FEDERALES

- Le Président nous informe d'une reprise quasi normale au sein de la Fédération. En effet, le télétravail est passé de trois jours à une journée par semaine.
- Suite à la nomination du nouveau DTN, Romain Barras a été nommé Directeur de la Haute Performance.

VIE DES LIGUES

- Un colloque sur la Marche athlétique est organisé le 26 mars 2022 à Saint-Berthevin par l'U.S.S.B. ; il sera animé par Gérard Lelièvre.
- La CNM a reçu le PV du Meeting National de Vittel, le PV de la CRM LANA ainsi que l'invitation au rassemblement marche en Alsace.
- Bilan formation 2021 : trop peu de formations dans les Ligues. Seules les Ligues Rhône-Alpes et Grand-Est ont été très actives.
- Problèmes de constitution de jury pour sur les compétitions à cause des cas Covid et cas contacts.
- Examen niveau 4 : une réflexion est en cours.

4. COMPETITIONS A VENIR

- ✓ Coupe du Monde de Marche par Equipe à Muscat (OMN) : une première sélection est en ligne sur le site de la fédération. Un complément de sélection pourrait être fait.
- ✓ Championnats de France EC et Marche en salle à Rennes : pas de souci particulier.
- ✓ Championnats de France Elite à Miramas : les minima sont 21'00 pour les masculins et 13'50 pour les féminines.
- ✓ Championnats de France de Marche Nordique à Chamarande : compte-tenu des annulations d'épreuves en 2021, liées aux conditions sanitaires dues à l'épidémie du Coronavirus, les modalités de qualification sont modifiées comme suit :
 - être licencié Athlé Compétition dans un club FFA la veille de l'épreuve ;
 - avoir été classé, avec une licence compétition à trois épreuves du Marche Nordique Tour entre le 4 avril 2020 et le 13 mars 2022. L'épreuve sur circuit n'est plus obligatoire pour cette année.
- ✓ Championnats de France des 20km et 35km et Critérium National des Jeunes le 27 mai à Gien : bien que cette compétition ait lieu le même jour que celle de La Corogne, elle sera inscrite au calendrier International. Nous devons donc, dès à présent, rechercher des juges Internationaux.
- ✓ Championnats de France Elite du 24 au 26 juin à Caen : les modalités de qualification se feront au bilan sur 20km ainsi qu'au Ranking Marche, si cette éventualité est retenue par la DTN (Epreuves labellisées et Régionaux). Il n'y aura pas de titre espoir à Caen, celui-ci sera décerné lors des épreuves se déroulant à Gien.

5. RECORD

- La CNM n'a toujours pas reçu les autorisations en tant que responsable des records de Marche pour le SI-FFA.
- La CNM travaille sur le record de France du 35km nécessitant un contrôle anti-dopage dans les règles.

6. QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Une fiche d'observation de l'organisation d'une compétition nationale de Marche Athlétique a été créée et validée par la commission. Elle sera mise en application dès les Championnats de France en salle à Rennes.
- ✓ Jean-Pierre Kolasinski demande des précisions sur les qualifications exceptionnelles.
- ✓ Emile Herry demande s'il y aura des sélections jeunes pour Podebrady.
- ✓ La CNM demande que les candidats à l'organisation des Championnats de France Marche et Critérium National des jeunes de 2023 se fassent connaître le plus rapidement possible. Actuellement, le Club d'Aix-les-Bains a déposé sa candidature.

- Fin de réunion 13h00 -

Maryse Breton
SECRETAIRE



Dominique Plée
PRESIDENT

⇒ **PROCHAINE REUNION DU GROUPE PERMANENT AVEC LES COMMISSIONS REGIONALES
EN VISIOCONFERENCE
LE JEUDI 17 MARS 2022**